TARENTAISE VANOISE
SAVOIE
Assemblée du Pays

SCOT
Schéma de COhérence Territoriale
TARENTAISE VANOISE



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

VERSION MISE EN DÉBAT

SCoT Tarentaise Vanoise

Projet d'Aménagement et de Développement Durables - PADD

Juin 2014 – n° 7

Le SCoT Tarentaise Vanoise

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) regroupe les 43 communes de Tarentaise, situées à l'Est du département de la Savoie. Il s'étend sur une superficie de 1 705 km². Sa population, plutôt jeune et active, est d'environ 54 000 habitants.
L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) s'est engagée à partir de 2008 dans une démarche d'élaboration de SCoT.

Le diagnostic transversal du SCoT de Tarentaise a été présenté en novembre 2013 avec l'état des lieux du territoire et l'ensemble des enjeux.

En réponse à ces enjeux, les élus ont défini les grands objectifs stratégiques à moyen terme pour la Tarentaise, basés sur des ambitions en matière de développement touristique et de qualité de vie des habitants afin de faire jouer la complémentarité entre vie en vallée ou sur les coteaux et dynamique touristique. C'est ce qui fonde le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du SCoT.



Notre Dame-du-Prè

Evolution de la population et de l'emploi en Tarentaise

	Evolution population 2008 / 1999	Evolution emplois 2008 / 1999	Ratio emploi / habitants
Tarentaise	8 %	11 %	65 %
Département de la Savoie	10 %	-1 %	38 %

Les 4 axes stratégiques du SCoT

1. **Une Tarentaise dynamique qui valorise sa complémentarité vallée /stations et qui préserve son capital nature.**
2. **Une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification.**
3. **Un territoire attractif pour les résidents permanents.**
4. **Un mode de fonctionnement durable pour la Tarentaise.**

Contenu et calendrier du SCoT

2010 2013	Rapport de présentation	Etudes préalables, diagnostic et évaluation environnementale	→	Vision partagée du présent et des enjeux du futur	
2013 2014	PADD	Projet d'aménagement et de développement durables (dont stratégie touristique)	→	Stratégie de l'action publique	PLU
2015	DOO	Documents d'orientations et d'objectifs dont UTN	→	Règle du jeu pour l'urbanisme Cadre de référence de l'action publique	*Compatibilité* → PLH
	DAC	Document d'aménagement commercial	→	Règle du jeu pour l'urbanisme commercial (ZACOM)	Opérations de plus de 5 000 m² de surface plancher

Photo de couverture : Peisey-Vallandry

Axe 1

Une Tarentaise dynamique qui valorise sa complémentarité vallée /stations…

Valoriser l'interdépendance et la complémentarité entre l'économie touristique et la vie quotidienne des habitants

L'interdépendance entre le haut et le bas apparaît clairement : l'activité touristique, base économique de la Tarentaise, alimente et complète l'économie permanente des territoires de vallée avec, par exemple, les logements d'une partie des personnels permanents et saisonniers, les bases arrières pour les commerces ou les locations. L'offre en équipements sportifs ou culturels, l'offre de commerces et de services sur l'ensemble de la Tarentaise dépasse ce qu'elle serait avec les seuls habitants permanents. En outre l'offre touristique elle-même se développe en vallée et sur les versants au soleil.

Le SCoT a pour ambition de renforcer ces complémentarités indispensables à la dynamique de la Tarentaise car elles contribuent directement aux équilibres économiques et sociaux.



Les ambitions du SCoT

→ **Articuler et valoriser les complémentarités et les interdépendances entre la vallée et les versants au soleil, d'une part, et les territoires d'altitude, d'autre part.**



Le Paquebot des neiges, Aime 2000



Aime

Axe 1

… et qui préserve son “capital nature”

Une armature urbaine renforcée pour un territoire plus équilibré

Pour que ces complémentarités soient bénéfiques à la Tarentaise tout en préservant son capital naturel, écrin de son attractivité, le SCoT se propose de renforcer l’armature urbaine du territoire autour de ses différents niveaux de polarités :

- Bourg-Saint-Maurice/Séez, Moûtiers/Salins,
- Aigueblanche, Aime et Bozel,
- Grandes stations d’altitude,
- Stations petites et moyennes et stations thermales,
- Communes rurales.

Cette armature orientera les développements futurs :

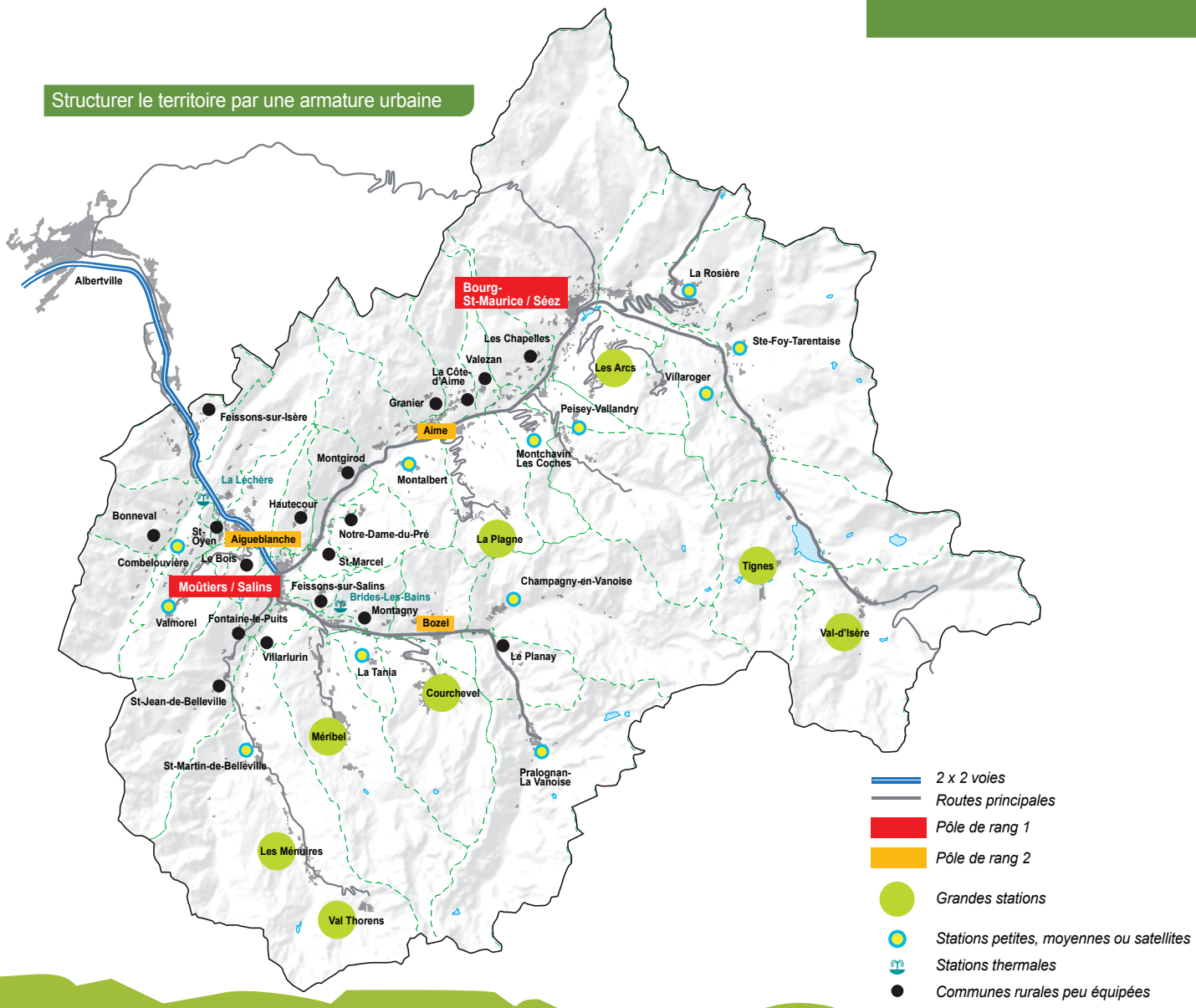
- Pour la localisation des services et des équipements.
- Pour polariser le développement à venir afin de limiter la consommation d’espace.
- Pour organiser les transports en commun.
- Et pour consolider l’attractivité du territoire autour des pôles majeurs de vallée et d’altitude.

Chaque commune trouvera dans cette armature sa place pour contribuer à la dynamique et à l’attractivité de la Tarentaise.

Les ambitions du SCoT

- → **Renforcer l’armature urbaine de la Tarentaise.**
- → **Maîtriser le développement dans les communes peu équipées ou peu desservies par les transports en commun.**
- → **Améliorer l’accessibilité sur le territoire en développant l’offre de transport en commun en fond de vallée ainsi qu’entre les pôles du territoire de vallée et les stations.**

Structurer le territoire par une armature urbaine



Préserver les grands équilibres du capital naturel et patrimonial de la Tarentaise

- La Tarentaise s'inscrit dans un écrin naturel d'exception, dont la **richesse de la biodiversité** est reconnue aux échelles régionale et nationale. C'est cet atout fondamental que le SCoT a pour ambition de préserver, autour d'une trame verte et bleue qui identifie les espaces naturels remarquables, en partenariat avec le Parc National de la Vanoise, et qui pérennise la fonctionnalité des corridors biologiques.

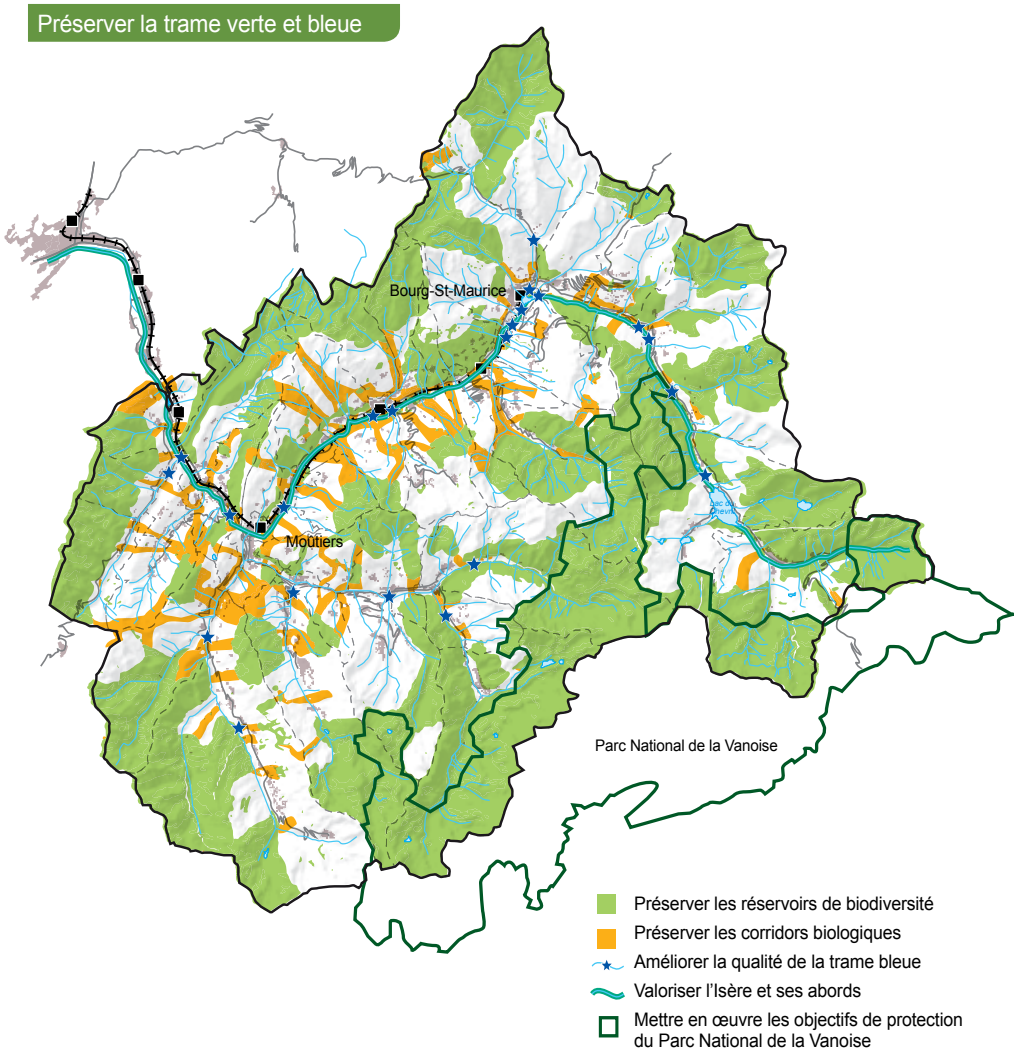
- En sus de sa contribution économique, l'**agriculture** assure la qualité des paysages, essentielle au cadre de vie des habitants et à l'attractivité. Sa vitalité est donc un objectif prioritaire pour le SCoT. Elle passe par la préservation des terres agricoles stratégiques, la diversification des activités et la pérennité de l'agropastoralisme.

- **La qualité et la diversité des paysages** fondent l'identité de la Tarentaise. Le SCoT s'engage à ce que les développements à venir contribuent à une grande qualité paysagère : il s'agira de préserver les grands espaces ouverts remarquables, ainsi que les hameaux les plus emblématiques, de re-donner progressivement une qualité paysagère aux fonds de vallée. Le SCoT vise également à organiser un développement urbain plus compact et à améliorer la qualité du paysage urbain des stations.



Tétras-lyres

Préserver la trame verte et bleue



Les ambitions du SCoT

→ **Valoriser la biodiversité et préserver les corridors biologiques par la mise en place d'une trame verte et bleue.**

→ **Conforter une agriculture dynamique et vivante.**

→ **Maintenir une qualité paysagère qui participe à l'attractivité touristique et au cadre de vie des habitants.**

Axe 2

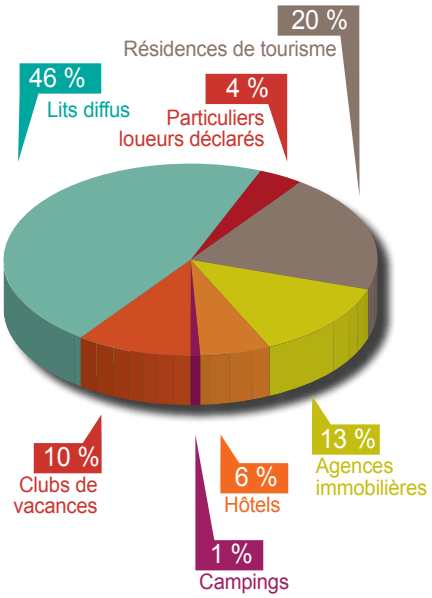
Une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification

Conforter la place de leader mondial de la Tarentaise…

- Les élus du territoire se fixent pour objectif de garantir **la notoriété de la Tarentaise,** basée sur des stations performantes qui lui donnent une place de leader mondial dans le tourisme hivernal. Préserver la capacité d'accueil du territoire en misant sur les lits marchands, maintenir l'excellence des domaines skiables en les modernisant et diversifier l'offre touristique hiver et été avec des pôles de vallée, constituent les 3 grands objectifs du SCoT en matière de tourisme, garants d'une dynamique de l'emploi.

- Abondante et de grande qualité, l'**offre touristique** doit répondre en permanence aux évolutions de la demande. Le SCoT prévoit donc, en hiver, d'accroître l'offre hors ski, et en été, d'améliorer l'offre et de développer 3 pôles touristiques de vallée : Bourg-Saint-Maurice/ Séez, Aime-Macot et Bozel.

Structure des lits en Tarentaise



- Actuellement, la construction de nouveaux lits touristiques ne fait guère mieux que compenser l'érosion du parc marchand et le seul maintien de la fréquentation requiert toujours plus de construction. Pour rompre ce cycle sans fin et consommateur d'espace, le SCoT engage tous les acteurs à **prioriser le développement de lits durablement marchands,** à réduire la production de lits neufs et à mettre en œuvre résolument la démarche RETIL (Remise En Tourisme de l'Immobilier de Loisirs). Les nouveaux hébergements seront localisés prioritairement **dans l'enveloppe urbaine des stations et dans les pôles touristiques de vallée.**

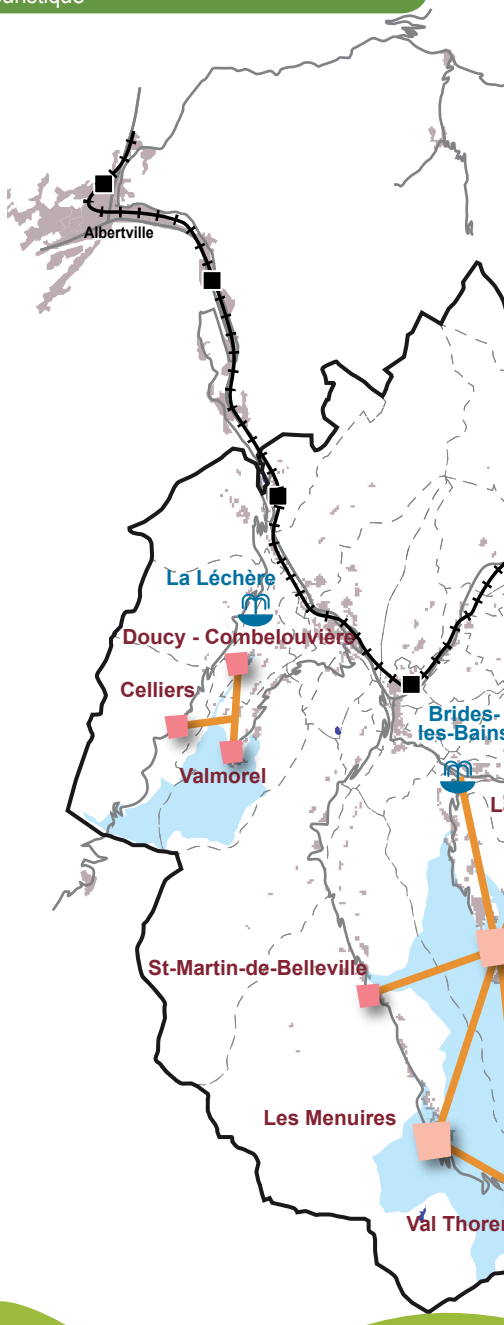
- Dans l'objectif de maintenir **des domaines skiables** de grande notoriété, le SCoT vise la modernisation et la restructuration du parc de remontées mécaniques, globalement au sein des domaines skiables existants, sans extension nouvelle très conséquente. Il propose de développer les liaisons câblées pour limiter l'usage de la voiture et donner une "accroche stations" aux 3 pôles touristiques de vallée.

- **Les logements saisonniers** sont insuffisamment nombreux pour répondre aux besoins. La priorité sera donnée à des logements de qualité en station ou accessibles en transports en commun depuis la vallée. La possibilité de logements alternatifs sera approfondie.

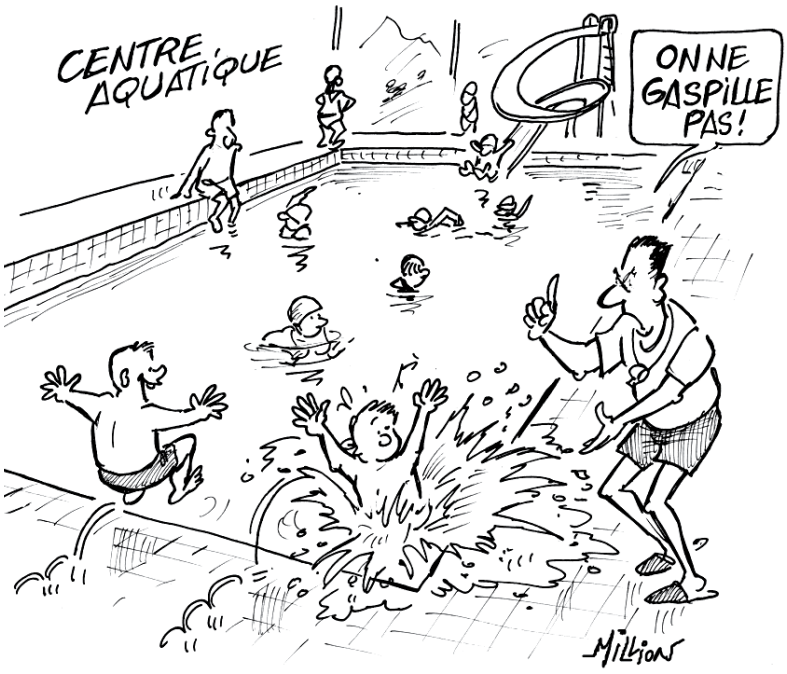
- **La gestion des ressources,** et tout particulièrement de l'eau, constitue un enjeu majeur pour la Tarentaise. Les développements à venir seront conditionnés à un usage optimal des ressources en prenant en compte la disponibilité de la ressource en eau, en travaillant sur l'efficacité énergétique des bâtiments et en poursuivant une bonne gestion des déchets et des eaux usées.

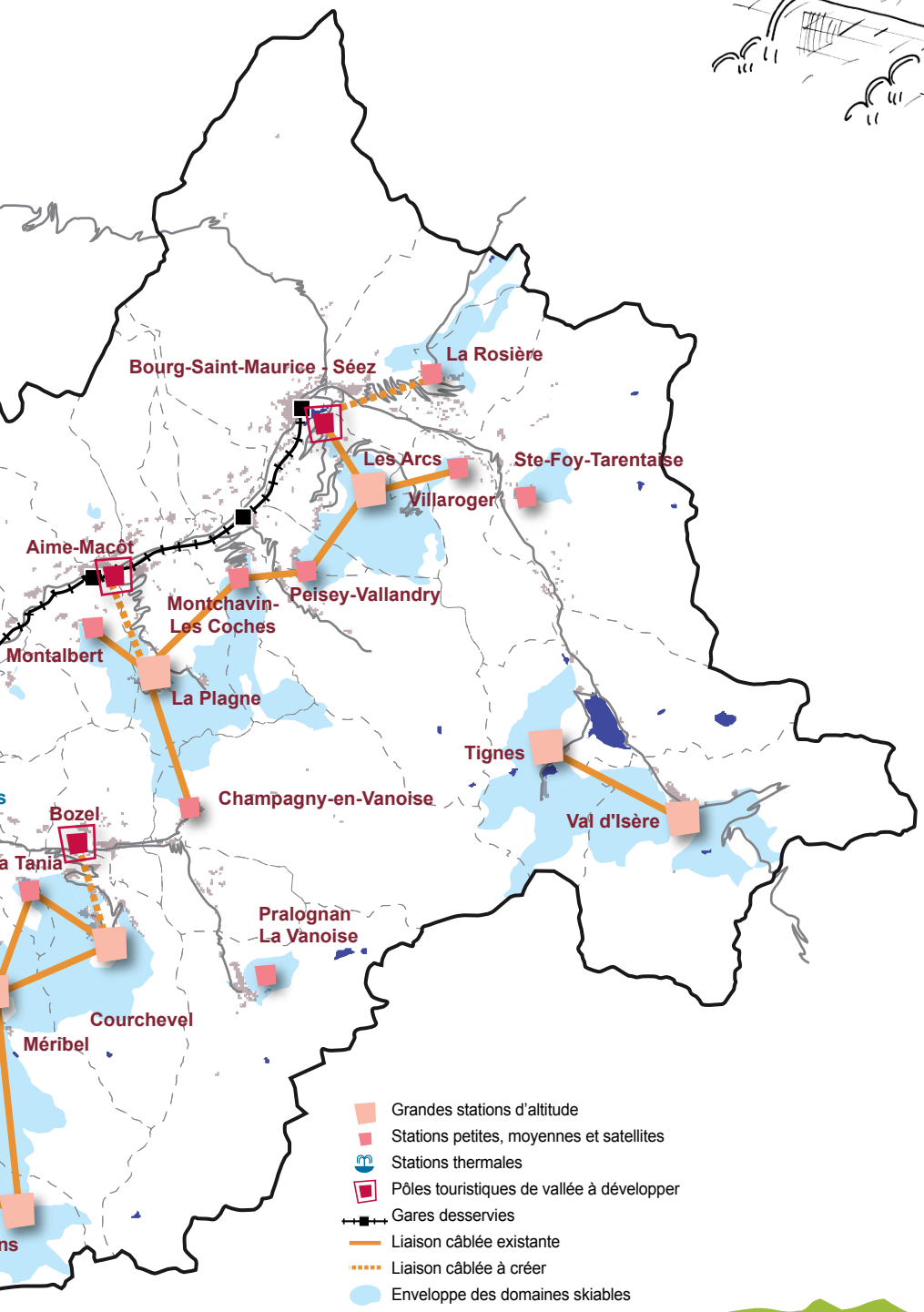


Structurer et diversifier le développement touristique









Les ambitions du SCoT

- → Diversifier l'offre touristique en hiver et en été.
- → Développer les 3 pôles touristiques de vallée.
- → Donner la priorité à la remise en tourisme par rapport à la construction neuve.
- → Prioriser le développement au sein de l'enveloppe urbaine des stations.

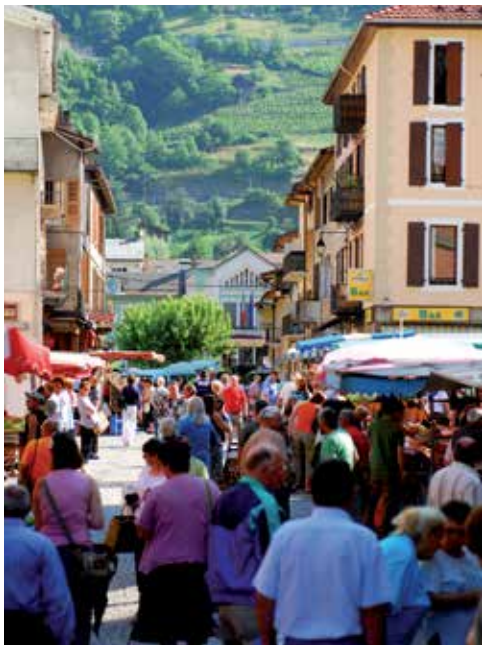


Axe 3

Un territoire attractif et vivant pour les résidents permanents

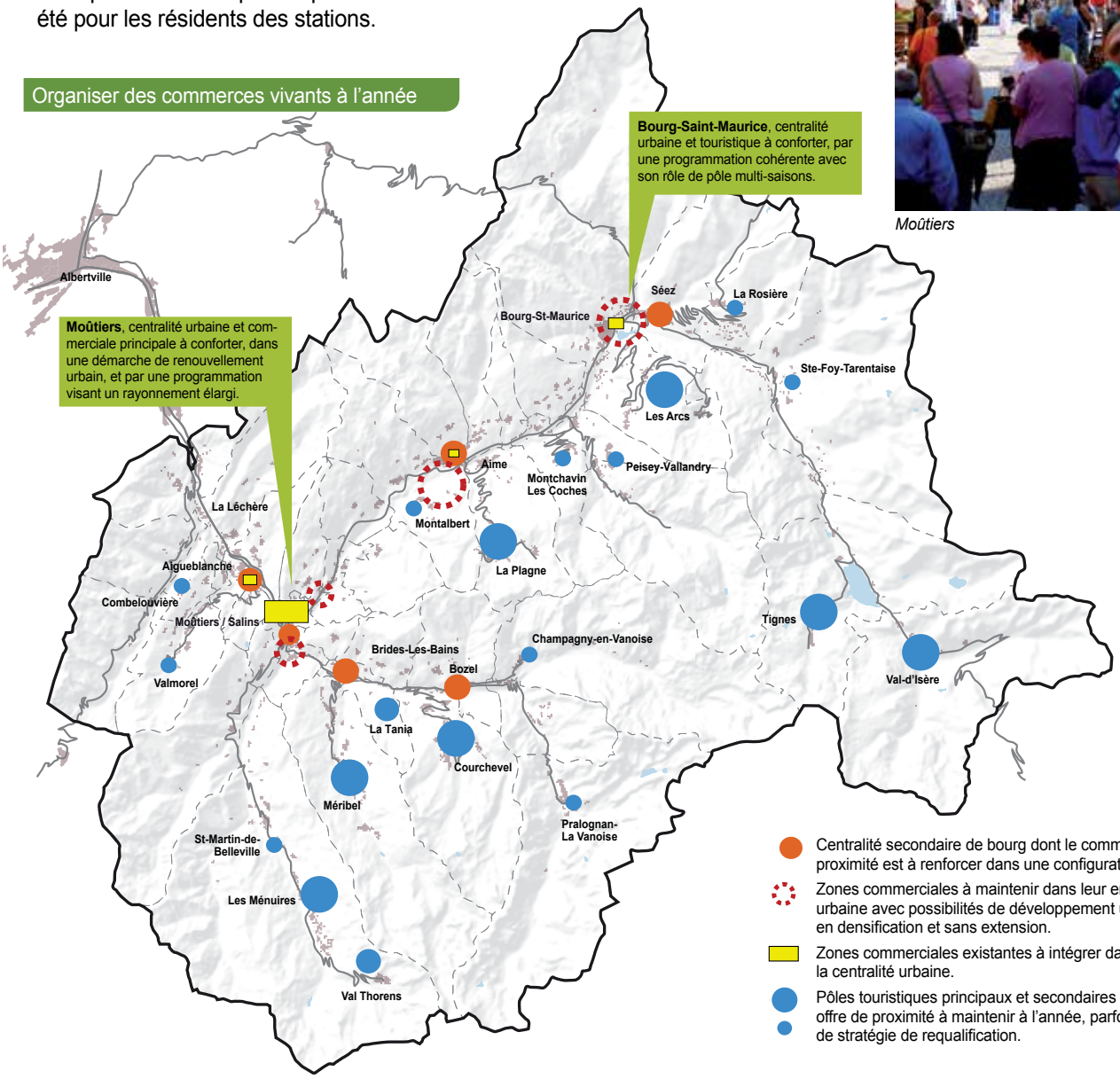
Structurer l'armature urbaine pour un territoire attractif

- Les demandes résidentielles sur le territoire de la Tarentaise diminuent et s'orientent majoritairement vers des maisons individuelles consommatrices d'espace et génératrices de déplacements. Organiser le développement résidentiel et rendre de nouveau le territoire de la Tarentaise attractif pour de nouveaux habitants, constituent les enjeux majeurs pour les élus. Le SCoT polarise ainsi la croissance démographique sur et autour des pôles et vise une qualité urbaine plus importante en été pour les résidents des stations.
- La perte d'attractivité du territoire de la Tarentaise se cristallise particulièrement autour de Moûtiers, porte d'entrée de la Tarentaise, pôle de vie et de services du territoire. Le SCoT réaffirme le rôle central de Moûtiers et la nécessité d'engager une démarche de renouvellement urbain de grande ampleur et le besoin d'enrichir ses fonctions de centralité.



Moûtiers

Organiser des commerces vivants à l'année



Offrir des logements pour tous, des services, équipements et commerces de qualité

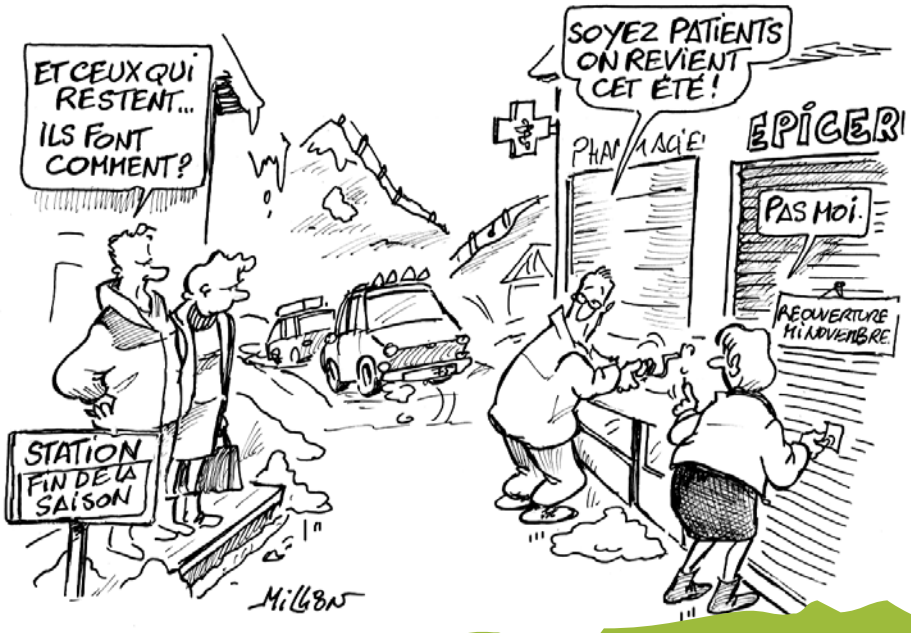
- **L'offre commerciale** est globalement satisfaisante en Tarentaise. Il s'agit désormais de la structurer pour favoriser des commerces ouverts à l'année et reliés au tissu urbain. Dans ce but, le SCoT dirige prioritairement le développement commercial vers les centralités urbaines et interdit le développement des zones commerciales en extension urbaine, l'installation de commerces dans les zones d'activités économiques et artisanales ou le long des axes routiers.

- **L'offre en logements** est confrontée à la pression touristique, à la raréfaction du foncier et donc à l'augmentation des prix. Afin de développer une offre de logement diversifiée à destination des résidents permanents, le SCoT vise une production de 400 logements/an polarisée sur l'armature urbaine et répondant à la diversité de la demande (logements en accession à la propriété abordable, logements locatifs, logements pour personnes âgées, etc.). Le Scot vise le maintien du taux actuel de logements sociaux (15 %), en intégrant globalement 15 % de locatifs sociaux dans la production neuve à venir, ce qui impliquera des taux plus élevés, de l'ordre de 20 à 30 %, dans les opérations structurées significatives.



Habitat intermédiaire - Séez

- **L'offre en services et équipements** est remarquable dans les stations mais ne répond pas toujours aux besoins des habitants permanents. L'ambition des élus est de maintenir sur le territoire la qualité des services et équipements notamment pour la santé avec les hôpitaux de Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice. Pour la formation, l'objectif est de faire de la formation spécialisée un facteur différenciant du territoire.



Les ambitions du SCoT

- → Localiser et prioriser le développement résidentiel selon l'armature urbaine.
- → Développer une offre de logements diversifiée à destination des résidents permanents.
- → Conforter Moûtiers, cœur de territoire en confortant son rôle et en engageant une rénovation urbaine d'ampleur.
- → Maintenir une qualité des services et équipements dans la vallée.
- → Structurer l'offre commerciale pour des commerces vivants à l'année.

Axe 3

Un territoire attractif et vivant pour les résidents permanents

Une économie qui bénéficie de la dynamique touristique

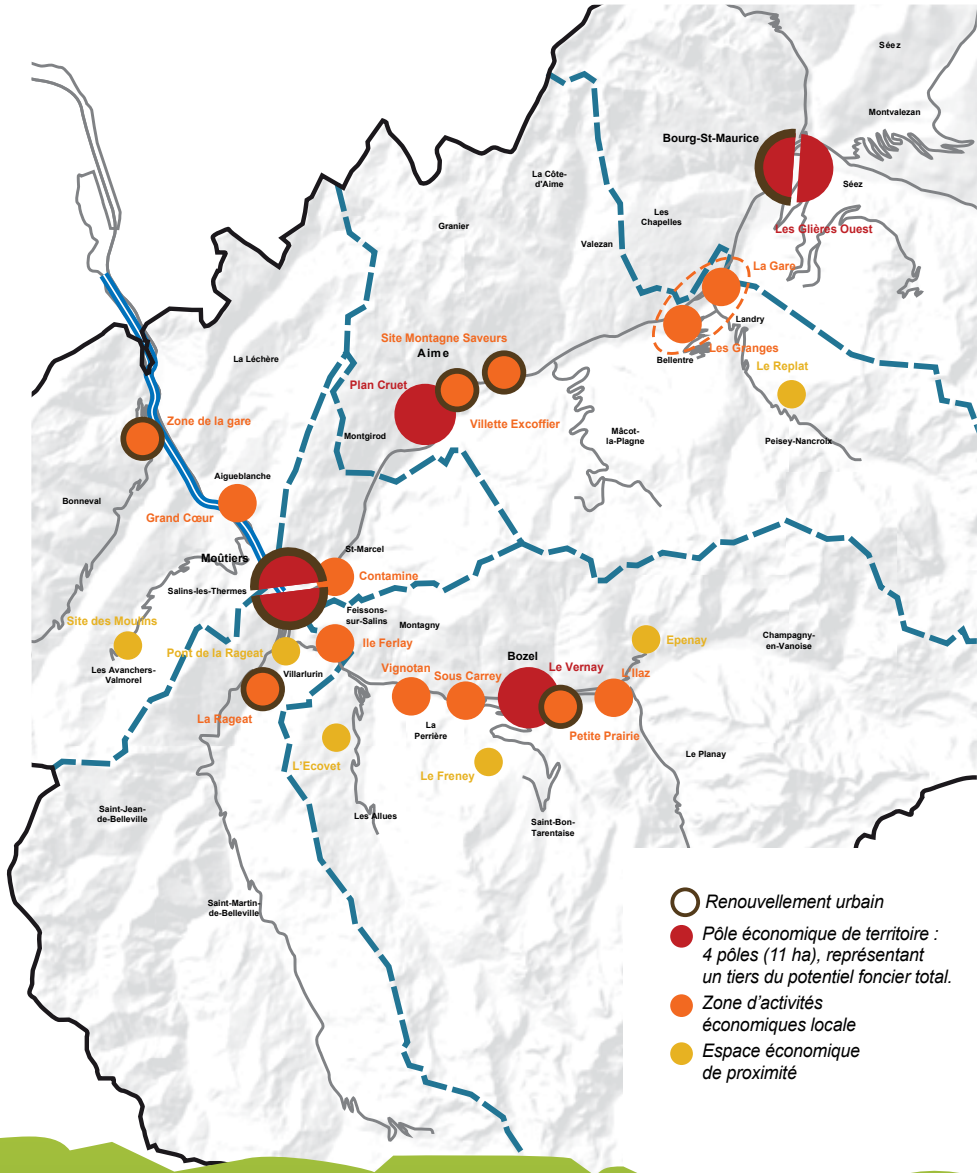
- L'économie de la Tarentaise repose majoritairement sur le tourisme qui insuffle une dynamique en termes de BTP et d'activités connexes favorables au développement d'entreprises et de l'emploi. L'industrie, l'agroalimentaire, quelques entreprises tertiaires viennent compléter l'offre d'emplois. Un foncier disponible et de qualité en vallée est l'un de leurs premiers besoins, dans un contexte de concurrence avec l'agriculture, le logement, le commerce...

- Le SCoT se propose de **structurer le développement économique** avec des pôles économiques de territoire, des zones d'activités économiques locales et enfin des espaces économiques de proximité. L'optimisation du foncier y sera recherchée, de même que la requalification du tissu économique existant et la mixité fonctionnelle pour les activités peu nuisantes.

- Face à des inquiétudes désormais quasi permanentes, le maintien d'une industrie pourvoyeuse d'emplois est un objectif majeur du SCoT. A son niveau de document d'urbanisme, il se propose de garantir une offre foncière pour toutes les activités connexes, un cadre de vie de qualité avec services et logements, et une formation professionalisante. Il recommande la mise en réseau des acteurs économiques locaux via ALTEX.

- La couverture numérique du territoire et l'accès aux nouvelles technologies de la communication doivent être au cœur de la stratégie économique et touristique de la Tarentaise. Le SCoT se propose d'être volontariste pour décliner le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Savoie.

Structurer le développement selon une trame économique



Les ambitions du SCoT

→ **Tirer parti de l'économie touristique pour favoriser le développement économique du territoire en optimisant le foncier économique et en visant le maintien de l'activité industrielle.**

→ **Développer la couverture numérique du territoire.**

Axe 4

Un mode de fonctionnement durable pour la Tarentaise

Une gestion économe de l'espace

- **Le foncier est un bien rare en Tarentaise.** Le SCoT a pour objectif de diminuer globalement la consommation foncière pour le développement urbain, tout en accueillant une croissance démographique plus soutenue. Pour ce faire, il conditionnera les extensions urbaines au regard de l'armature urbaine, favorisera la mixité sociale et la compacité des formes urbaines.

Une optimisation des mobilités

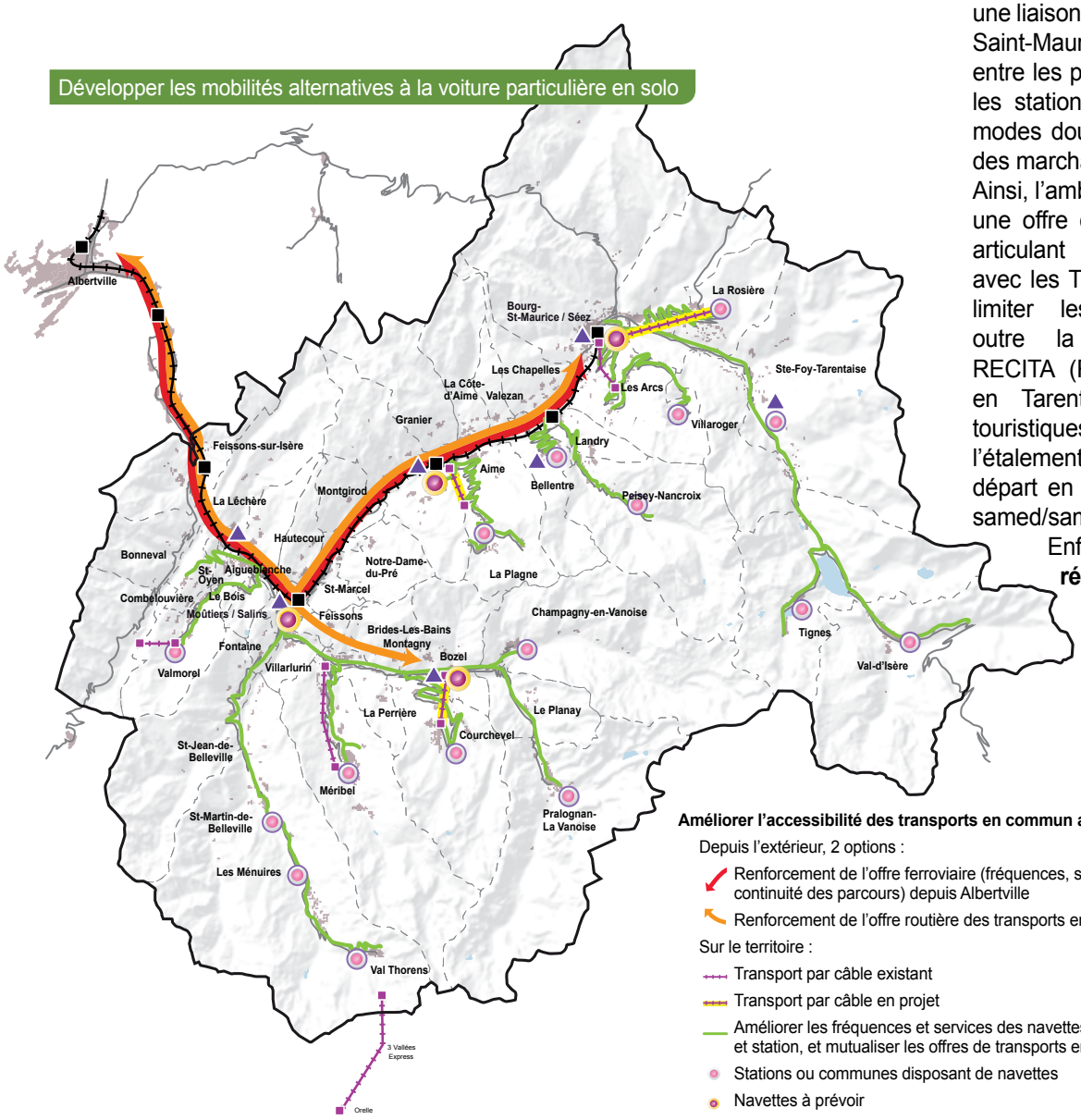
- En Tarentaise, la mobilité s'effectue majoritairement en voiture individuelle. **Organiser le report modal sur les modes alternatifs à la voiture et optimiser le taux de remplissage des véhicules particuliers constituent des enjeux majeurs pour le futur.** Le SCoT vise à faciliter les accès externes et internes au territoire en transport en commun (T.C.) en renforçant l'offre ferroviaire et routière T.C. depuis Albertville. Il propose de développer une liaison T.C. entre Moûtiers et Bourg-Saint-Maurice, des liaisons câblées entre les pôles touristiques de vallée et les stations, de renforcer l'usage des modes doux et d'optimiser le transport des marchandises.



Ainsi, l'ambition est de mettre en œuvre une offre de mobilité plus efficace en articulant les développements futurs avec les T.C. et les modes doux. Pour limiter les saturations ponctuelles, outre la poursuite du dispositif RECITA (Régulation de la circulation en Tarentaise), les courts séjours touristiques seront favorisés ainsi que l'étalement des jours d'arrivée et de départ en station pour rompre avec le samed/samedi systématique.

Enfin, il s'agira **d'optimiser le réseau routier existant,** en poursuivant les actions de sécurisation engagées.

Développer les mobilités alternatives à la voiture particulière en solo



Améliorer l'accessibilité des transports en commun aux stations

Depuis l'extérieur, 2 options :

- Renforcement de l'offre ferroviaire (fréquences, services, capacité, continuité des parcours) depuis Albertville
- Renforcement de l'offre routière des transports en commun depuis Albertville

Sur le territoire :

- Transport par câble existant
- Transport par câble en projet
- Améliorer les fréquences et services des navettes existantes entre fond de vallée et station, et mutualiser les offres de transports en commun sur route
- Stations ou communes disposant de navettes
- Navettes à prévoir

En station, maîtriser le stationnement afin de limiter la place de la voiture

- Développer les sites de covoiturage
- Limiter ou réglementer l'offre de stationnement

Axe 4

Un mode de fonctionnement durable pour la Tarentaise

Une bonne gestion des ressources

- Face aux objectifs internationaux et nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et aux perspectives d'augmentation du prix de l'énergie, **la réduction des consommations énergétiques et la production d'énergie renouvelable** constituent des enjeux majeurs. Le SCoT prévoit ainsi de développer des modes de transports collectifs ou alternatifs à la voiture particulière en solo, d'organiser les réhabilitations thermiques sur le parc de logement existant, de mettre en place des formes urbaines denses, sobres et à l'architecture bioclimatique. Ces objectifs seront traduits de manière opérationnelle dans le Plan Climat Energie Territorial en cours de construction.

- **La culture du risque** est prégnante en Tarentaise. Le SCoT vise à réduire la vulnérabilité territoriale au regard de l'ensemble des risques (inondations, mouvements de terrains, miniers, sismiques, technologiques, avalanches). Les développements urbains à venir en tiendront compte systématiquement.

- Pour la **gestion des déchets,** le SCoT propose de mettre en place des solutions alternatives à l'incinération, de développer le tri sélectif, de créer de nouvelles Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) et de développer le recyclage des matériaux du BTP.



Glissement de terrain



Avalanche

Les ambitions du SCoT

- → **Mettre en œuvre une gestion économe de l'espace en développant des formes urbaines compactes, dans le domaine de l'habitat mais aussi pour les parcs d'activités économiques et commerciaux.**
- → **Mettre en œuvre une offre de mobilité plus efficace en articulant urbanisme et transport, en organisant le report modal sur les modes alternatifs à la voiture solo.**
- → **Gérer durablement les ressources et réduire les nuisances en tenant compte des disponibilités de la ressource en eau, en consommant moins d'énergie, en poursuivant l'intégration de la culture du risque et la gestion des déchets.**



Mise en page : Philippe Vuillermet / Crédits photos : S. Godin, J.-M. Gouédard, B. Koumanov, Ph. Béranger/Hymne Sauvage, Ph. Royer, P.-Y. Grillet, S. Coutaz, Cemagref / Imprimé sur papier 100 % recyclé à partir d'encres végétales

Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise *(APTV)*
133 Quai Saint-Réal – 73600 Moûtiers
Tél. : 04 79 24 00 10 – www.tarentaise-vanoise.fr

Programmes-Urbains · TRANSITEC · SOBERCO ENVIRONNEMENT · ALGOÉ consultants · IRAP · claire lucas urbaniste paysagiste

Avec le soutien financier de : Région RhôneAlpes · SAVOIE LE DÉPARTEMENT